

SIVOS Ermenonville - Montagny
(Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)
Compte rendu de réunion

Date : 23 mars 2007

Lieu : Mairie d'Ermenonville

Objet : SIVOS

Participants :

PRESENTS :

Jean-Paul Douet	Président du SIVOS
Josette Friez	Vice Président du SIVOS
Marie-France Grunenfelder	Membre titulaire
Anne-Marie Laudijois	Membre suppléant, délibérant
Alain Pétrement	Membre titulaire
Daniel Vonck	Membre suppléant, délibérant
Véronique Locre	Secrétaire du SIVOS
Aurélié Leroy Gaubert	Directrice de l'école d'Ermenonville
Jeanne Boulanger	Directrice de l'école de Montagny
Maryvonne Dextré	ATSEM

EXCUSES :

Jacques Maquet, Sylvie Gon, Olivier Bazin, Jean-Michel Cazères, Jean-François Picou, Catherine Pétrement, Marie-Ange Duval, Sylvie Trollé.

Diffusion :

Les participants, les personnes excusées, plus
Josette Friez Maire d'Ermenonville
Jean-Paul Douet Maire de Montagny

SECRETARE DE SEANCE : A. Pétrement

1. COMPTE RENDU PRECEDENT

Le précédent compte rendu est l'objet de deux remarques :

1. Mme Boulanger signale que Mme Dextré partira en retraite au 31 juillet 2007 et non en septembre comme mentionné au § 2,
2. M. Pétrement mentionne que l'additif au précédent compte rendu et relatif au temps de travail de Mme Locre n'a pas fait l'objet de délibération. Cette délibération est donc à prendre.

Ces remarques étant notées, le précédent compte rendu est approuvé. Le registre des délibérations est signé en séance.

2. AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DU SECRETARIAT

Comme mentionné dans l'additif du compte rendu de la réunion du 19 janvier 2007, et proposant de passer le temps de travail du secrétariat du SIVOS de 7 à 12 heures hebdomadaires, cette délibération est mise aux voix.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

**Mme Friez assure la présidence du SIVOS
durant le vote du compte administratif 2006**

3. COMPTE ADMINISTRATIF ET BUDGET PRIMITIF

Le Compte Administratif (CA) et le Budget Primitif (BP) sont étudiés en parallèle.

3.1. PRINCIPALES EVOLUTIONS DU BP PAR RAPPORT AU CA, PAR ARTICLE.

Fonctionnement – Dépenses

- 6067 *Fournitures scolaires* En augmentation en prévision de l'achat de dictionnaires pour les élèves. Le coût des fournitures scolaires est budgété à 87 € par enfant et par an.
- 6156 *Maintenance* En augmentation pour prendre en compte la mise en place de l'ADSL et du kit d'entretien du photocopieur.
- 616 *Primes d'assurance* En augmentation suite au changement des primes d'assurance.
- 6228 *Honoraires divers* En diminution car l'intervenante en art plastique n'est plus prévue cette année.
- 6251 *Voyages et déplacement* En augmentation pour prendre en compte le double ramassage scolaire pour la cantine, principalement le lundi.
- 6413 *Rémunération du Personnel Non Titulaire (PNT)* Mise en provision de 28k€ pour l'emploi d'une ATSEM contractuelle pour l'ouverture de classe.
- 64731 *Allocations de chômage* En diminution, l'allocation reversée à Mme Jennifer Droguères se termine au plus tôt en juin 2007.

Fonctionnement – Recettes

- 7785 *Excéd. Inv. Repris au Cpte Résultat* Fonds de roulement pour le fonctionnement à court terme du SIVOS.
- 7066 *Redevances services à caract. social* Refacturation des repas servis à M. Corbie.
- 7478 *Autres organismes* Subvention sur la consommation de produits laitiers à la cantine.
- 778 *Autres produits exceptionnels* Encaissement des subventions de la CAFO qui avaient été versées à la Mairie de Montagny.

Investissement – Dépenses

L'achat des matériels suivants est prévu :

- Four à micro-onde pour l'école d'Ermenonville 50,00 €
 - Aspirateur pour la cantine à Montagny 250,00 €
 - Photocopieur pour l'école d'Ermenonville 2000,00 €
- Le photocopieur neuf vaut 3600 €. Un matériel d'occasion nous est proposé à 2000 € en achat ou à 700 € par an en location-vente. Le contrat de maintenance est de 300 € pour un maximum de 20000 copies (chiffres à rapprocher des 80 enfants fréquentant l'école d'Ermenonville). Le choix est fait de prendre la location-vente.

- Comme suite à l'ouverture d'une classe de maternelle, il est nécessaire d'équiper celle-ci en matériel (bureau, chaises, tables). Une provision de 1000 € est budgétée.
- De même, l'ouverture d'un poste d'ATSEM sur ce poste est prévu : 28248,78 €

Le tableau indiquant la répartition des charges entre les deux communes au titre de l'année 2007 est joint en annexe 3.

3.2. COMPTE ADMINISTRATIF 2006

Voir document joint en annexe 1.

3.3. BUDGET PRIMITIF 2007

Voir document joint en annexe 2.

Le Compte Administratif 2006 est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

Le Budget Primitif 2007 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

4. COMMUNICATIONS DIVERSES

Une prospection est lancée par l'Éducation Nationale pour le poste de professeur des écoles de la nouvelle classe ouverte au RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Une prospection va être faite pour le poste d'ATSEM. De nombreuses candidatures sont disponibles et devront être étudiées par le SIVOS.

La séance est levée à 19 heures 30.

Annexe 1 : Compte Administratif 2006

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2005	Part affectée à l'investissement exercice 2006	Résultat de l'exercice 2006	Résultat de clôture de 2006
Investissement	-1 219,70€	0, 00€	- 3 676,07€	- 4 895,77€
Fonctionnement	-2 335,25€	0, 00€	30 584,03€	28 248, 78€
Totaux	- 3 554,95€	0, 00€	29 907,96€	23 353, 01€

Annexe 3 : tableau de répartition des charges entre les communes

	Ermenonville		Montagny		Infos total	charges total
	Infos Ermenonville	charges Ermenonville	Infos Montagny	charges Montagny		
Potentiel fiscal	609 757.00 €	10 988.00 €	112 086.30 €	2 019.83 €	721 843.30 €	13 007.83 €
DGF 2007	530 784.00 €	45 898.13 €	49 437.00 €	4 274.93 €	580 221.00 €	50 173.07 €
Nbre habitants	871	41 404.66 €	419	19 917.97 €	1290	61 322.64 €
Nbre enfants	95	44 470.61 €	36	16 852.02 €	131	61 322.64 €
total charges		142 761.41 €		43 064.76 €		185 826.17 €

dépenses		296 974.95 €
recettes		111 148.78 €
reste à charge des communes - art 7474		185 826.17 €
répartition		
potentiel fiscal	7%	13 007.83 €
DGF	27%	50 173.07 €
Nombre d'habitants	33%	61 322.64 €
nombre d'enfants	33%	61 322.64 €

Calcul du Potentiel fiscal/habitant					
bases d'imposition prévisionnelles pour 2007 - taxes	Taux moyens communaux de 2006 au niveau national %	Ermenonville		Montagny	
		d'habitation	14.45	1 138 000.00 €	164 441.00 €
foncière (bati)	18.53	1 054 000.00 €	195 306.20 €	189 500.00 €	35 114.35 €
foncière (non bati)	44.2	71 900.00 €	31 779.80 €	38 300.00 €	16 928.60 €
professionnelle	15.7	1 390 000.00 €	218 230.00 €	89 300.00 €	14 020.10 €
Potentiel fiscal/hbt			700.07 €		267.51 €